

Le nouveau site Internet du Conseil

Le Conseil a lancé un tout [nouveau site Internet](#). Ce site permet d'effectuer des recherches dans l'ensemble des rapports publiés par le Conseil et dans tous les documents de travail touchant à ces questions. Vous pouvez ainsi vous tenir informés de l'état d'avancement des projets de recherche nouveaux ou en cours. Vous pouvez envoyer des commentaires sur les projets de rapports, avant que ceux-ci ne soient finalisés, et nous faire part de vos réactions quant à la qualité et la pertinence de notre travail.

Ce site est multilingue (anglais, espagnol et français) et vous pouvez également télécharger et commander nos publications. Consultez-le!

Nouveau rapport

Parler du terrorisme

Le Conseil va publier, fin avril/début mai, un rapport intitulé *Parler du terrorisme - Risques et choix pour les organisations de défense des droits humains*. Ce nouveau rapport explique pourquoi les organisations de défense des droits humains hésitent à utiliser le terme de "terrorisme" et il présente, de manière synthétique, les normes du droit international relatif à cette question. Il souligne à quel point il est important de continuer à surveiller les actions menées par les gouvernements et à défendre les libertés civiles et le respect des procédures légales. Ce rapport présente également de nouvelles pistes que les organisations de défense des droits humains pourraient explorer pour améliorer l'efficacité et la pertinence de leurs activités de plaidoyer lorsqu'elles s'adressent aux gouvernements et à la population. Avant-propos rédigé par [Martin Scheinin](#) Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme dans la lutte antiterroriste.

Informations sur les membres du personnel

Le Conseil est enchanté et honoré d'annoncer que [Magdalena Sepúlveda Carmona](#), Directrice de recherche, a été nommée experte indépendante sur la question des droits de l'homme et de l'extrême pauvreté par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, le 26 mars 2008. Magdalena sera chargée d'un des mécanismes indépendants de recherche et de conseil en matière de droits humains appelés [procédures spéciales](#). Elle continuera de travailler au Conseil. Cliquez [ici](#) pour consulter la liste des titulaires de mandats désignés.

État d'avancement des projets du Conseil

Changements climatiques

Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies [a reconnu](#), fin mars, qu'à l'heure actuelle, les changements climatiques portent déjà atteinte au respect d'un grand nombre de droits humains internationalement protégés et que ces répercussions négatives vont s'aggraver à l'avenir. Le Conseil a récemment diffusé, pour commentaires, à un groupe d'experts spécialistes aussi bien des droits humains que des questions climatiques, un [projet de rapport](#) étudiant l'impact qu'ont sur les droits humains les changements climatiques. Ce rapport présente un aperçu général des nombreuses préoccupations que les changements climatiques soulèvent en matière de droits humains. Il démontre aussi de manière plus approfondie que les politiques adoptées dans ce domaine seraient mieux définies si les prévisions en matière de changements climatiques prenaient en compte les critères relatifs aux droits humains. Le rapport insiste sur l'urgence de l'adoption rapide et ciblée de stratégies de financement destinées à prévenir les violations des droits humains. Le texte montre également qu'à l'heure actuelle il existe peu de travaux analysant l'impact qu'ont sur les droits humains au niveau local les stratégies mondiales de réduction des dommages dus aux changements climatiques. Enfin, le rapport souligne, d'une part, que les processus de prise de décision des politiques adoptées dans ce domaine devraient respecter un certain nombre de droits procéduraux ; il présente, d'autre part, les options et les obstacles à considérer pour obtenir réparation des dommages causés par les changements climatiques. Le Directeur de recherche [Stephen Humphreys](#) a évoqué ces questions lors de la [Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques \(CCNUCC-COP\)](#) qui s'est tenue à Bali en décembre 2007 ainsi que lors de la [Conférence sur l'environnement](#) qui s'est tenue à Aspen, dans le Colorado, en mars 2008. Il participe également à une discussion publique dans le cadre de la [Maison internationale de l'environnement](#) à Genève le vendredi 18 avril.

Pluralisme juridique et droits humains

Le Conseil a organisé une consultation d'experts les 22 et 23 février 2008 à Genève pour lancer un nouveau projet de recherche sur le pluralisme juridique et les droits humains. Ce projet vise à étudier la formation et la nature du pluralisme juridique et ses répercussions sur les droits humains. Cette consultation a rassemblé des experts du monde entier et d'horizons différents, y compris des avocats, des défenseurs des droits humains travaillant sur les droits des peuples autochtones, des minorités et des femmes ainsi que des universitaires travaillant sur les rapports entre droit et culture. Un texte d'orientation a été préparé à l'issue de cette consultation et un projet de recherche a été élaboré. Douze études de cas vont être commandées pour être examinées à l'occasion de deux ateliers de travail qui seront organisés dans le courant de l'année 2008. Un rapport final est prévu pour la fin de l'année. Un rapport analytique sera publié à la fin du mois de juin 2008. Pour de plus amples informations, veuillez-vous adresser au Directeur de recherche [Vijay Nagaraj](#).

Respect de la vie privée et technologies

Le respect de la vie privée semble ne jamais avoir été autant menacé qu'aujourd'hui aussi bien par des agents publics que privés. Les causes peuvent être aussi bien la simple recherche d'un avantage commercial que la sécurité nationale, et elles peuvent concerner la santé publique ou découler du simple désir d'élargir ses réseaux sociaux. Les avancées technologiques sont souvent considérées comme responsables de ces incursions dans notre vie privée. Cependant, le problème tient non seulement au fait que le public n'est pas suffisamment informé quant aux moyens et aux capacités de recueil d'informations mais aussi au manque de contrôle par les pouvoirs publics de ces technologies et de leurs effets, en particulier au-delà des frontières. Le Conseil vient de commencer un travail de recherche sur les rapports entre respect de la vie privée et technologies, l'objectif étant de réaffirmer que le respect de la vie privée est un droit humain. Le projet part d'un double constat : le respect de la vie privée est une condition pour la jouissance de la plupart, voire de l'ensemble, des droits humains; d'autre part les avancées technologiques contribuent autant à améliorer qu'à entraver l'autonomie et le respect de la vie privée de l'individu. Le projet va porter sur trois domaines, en s'attachant aux dimensions généalogiques, culturelles et juridiques du rapport entre respect de la vie privée et technologies, et en accordant une importance particulière aux besoins de tout individu en matière de discrétion, d'anonymat et de confidentialité. Un projet de recherche sera diffusé dans les prochains mois.

Catching the Wind – Dixième anniversaire: réflexions

Le tout nouveau rapport du Conseil, *Catching the Wind – Human Rights*, met en lumière certaines évolutions du travail de défense des droits humains ainsi que les dilemmes et défis auxquels il faudra probablement répondre à l'avenir. Publié à l'occasion du dixième anniversaire du Conseil, il contient une préface de notre Présidente, [Hina Jilani](#) et une introduction rédigée par [Thomas Hammarberg](#), le président fondateur du Conseil, actuellement Commissaire aux droits de l'homme au Conseil de l'Europe. *Catching the Wind* évoque des questions générales en termes globaux et doit être considéré comme un cadre de réflexion destiné à stimuler le débat. En examinant les transformations de ces dernières années, il montre comment le travail de défense des droits humains a évolué pour prendre en compte toute une série de nouveaux domaines, comme la guerre et les conflits, l'impunité, le terrorisme et la sécurité, la réforme de l'État, la gouvernance et le renforcement des capacités, la décentralisation et la privatisation, le développement et la pauvreté, les responsabilités des entreprises en matière de droits humains, la réforme de l'ONU, les défenseurs des droits humains, les droits des femmes, des migrants et des demandeurs d'asile, les droits des minorités et des peuples autochtones, les droits sexuels ainsi que la culture et l'environnement. Il analyse certaines des questions qui devront être prises en compte : l'urbanisation, les changements climatiques, les innovations technologiques et scientifiques, les mouvements de populations, le vieillissement de la population, la recrudescence de l'influence des religions, la création d'emplois, les défis de la gouvernance mondiale, l'influence de la criminalité transnationale et l'émergence d'élites transnationales.